



Terres du marais poitevin

Commune de La Ronde – Mardi 12 mai 2026

Lieu : Mairie de La Ronde

Objet : Premières actions pour le village – échange entre habitants et élus

1. Introduction

Le premier Rendez-vous citoyen de la commune de La Ronde s'est tenu le mardi 12 mai 2026 à la mairie. Cette rencontre avait pour objectif d'ouvrir un temps d'échange direct entre les habitants et les élus, dans un esprit de dialogue, d'écoute et de construction collective.

La démarche s'inscrit dans la volonté municipale de renforcer la participation citoyenne, la transparence de l'action publique et l'amélioration du quotidien des habitants. Elle correspond aux orientations du mandat 2026-2032 : gestion du quotidien, entretien et embellissement de la commune, projets participatifs, participation citoyenne et communication multi-canaux.

Bruno Bravo, premier adjoint au maire, a rappelé que ce rendez-vous n'avait pas vocation à être une simple réunion d'information des élus, mais bien un espace de travail partagé. Les habitants sont invités à exprimer leurs constats, leurs attentes et leurs propositions afin d'alimenter le travail des commissions municipales.

Olivier Brzdega, maire de La Ronde, a souligné que l'équipe municipale est installée depuis moins de deux mois et qu'elle se trouve actuellement dans une phase d'état des lieux : fonctionnement communal, services techniques, école, bâtiments, voirie, projets en cours et organisation interne.

2. Esprit général de la réunion

La réunion s'est déroulée dans un climat d'échange ouvert. Les élus ont insisté sur plusieurs principes :

- écouter les habitants ;
- recueillir les problèmes concrets du quotidien ;

- distinguer ce qui peut être traité rapidement de ce qui nécessite une étude plus longue ;
- éviter les réponses précipitées ;
- construire les projets avec les habitants avant de les soumettre aux décisions municipales.

Le maire a rappelé que le débat contradictoire est utile, à condition qu'il reste constructif. Les habitants ont été invités à faire remonter leurs idées par écrit ou par mail, afin que les commissions puissent les analyser et les transformer, lorsque c'est possible, en actions concrètes. Parler de problèmes ou critiquer certaines actions, c'est tout à fait possible, à partir du moment où l'on propose aussi des solutions

3. Thèmes abordés

A. Communication municipale et participation citoyenne

Constats partagés

Les élus ont présenté la volonté de mieux informer les habitants sur les décisions, les projets et la vie communale. Plusieurs outils sont en cours de reprise ou de développement :

- utilisation renforcée de Facebook ;
- ouverture prévue d'un compte Instagram pour toucher un public plus jeune ;
- relance et meilleure utilisation de l'application Intramuros ;
- reprogrammation du panneau lumineux municipal ;
- évolution du bulletin communal *Le Brocoli* ;
- refonte progressive du site internet de la commune ;
- création d'une chaîne vidéo communale pour expliquer certains dossiers ;
- diffusion plus claire des informations associatives.

Le maire a précisé que cette communication n'a pas pour but de "se montrer", mais de permettre aux habitants de comprendre les décisions prises, les raisons des choix municipaux, les débats et les contraintes.

Pensée des élus

Les élus souhaitent instaurer une culture de transparence et de suivi. Les Rendez-vous citoyens doivent permettre de revenir régulièrement sur ce qui a été dit, ce qui a avancé, ce qui n'a pas pu être réalisé et pourquoi.

Pensée de la population

Les habitants présents ont semblé réceptifs à cette volonté d'échange, tout en exprimant le besoin de réponses concrètes sur les problèmes du quotidien : circulation, sécurité, voirie, stationnement, bruit, propreté et services.

Suites envisagées

- Organiser des Rendez-vous citoyens environ tous les mois et demi ou deux mois.
 - Faire une synthèse des remarques recueillies.
 - Transmettre les sujets aux commissions compétentes.
 - Prévoir dès le deuxième rdv citoyen des ateliers thématiques pour travailler sur les solutions.
-

B. Organisation interne de la mairie et travail des commissions

Points présentés

Le maire a indiqué que la commune est en phase d'état des lieux. Un intranet municipal a été mis en place afin de faciliter le partage d'informations entre le maire, les adjoints, les conseillers municipaux et la secrétaire de mairie.

Cet outil doit permettre :

- une meilleure coordination interne ;
- un meilleur accès aux dossiers ;
- un travail plus efficace des commissions ;
- une meilleure préparation des projets avant passage en conseil municipal.

Orientation municipale

Les commissions sont présentées comme le lieu essentiel de préparation des projets. L'objectif est de bâtir des dossiers mieux étudiés avant décision, avec la possibilité, à terme, d'associer ponctuellement des habitants selon les sujets.

C. Voirie, stationnement et circulation

Constats exprimés par les habitants

Plusieurs remarques ont concerné la voirie et le stationnement :

- gêne liée au stationnement minute près de la mairie ;
- difficultés de circulation autour de la place ;
- affaissement ou dégradation de la chaussée près de la boulangerie ;
- problèmes liés aux travaux et aux reprises de pavés ;
- interrogation sur le sens de circulation (parking mairie) ;

- difficulté de circulation pour certains véhicules, bus ou engins agricoles ;
- inquiétude sur la sécurité des piétons.

Les habitants ont notamment signalé que certains aménagements actuels gênent les manœuvres et peuvent créer des situations dangereuses.

Réponses et éléments donnés par les élus

Le maire a expliqué que la place de la mairie fait actuellement l'objet de reprises à cause de malfaçons, notamment sur les pavés. Les arrêts minute resteront temporairement pendant la durée des travaux et le temps que la place retrouve son usage définitif.

Il a aussi indiqué que certains éléments problématiques, comme un petit muret dangereux pour les véhicules, doivent être supprimés ou repris.

Concernant le sens de circulation, les élus souhaitent se laisser un temps d'observation avant toute décision définitive. L'idée est de ne pas réagir trop vite, mais d'évaluer l'usage réel après les travaux.

Suites envisagées

- Identifier précisément les points de voirie dégradés.
- Vérifier l'affaissement signalé près de la boulangerie.
- Suivre l'évolution de la place après reprise des travaux.
- Réévaluer le stationnement minute une fois les travaux terminés.
- Étudier les cheminements piétons entre les parkings existants et les commerces.

D. Sécurité routière et vitesse

Constats exprimés

La vitesse excessive est ressortie comme un sujet majeur. Les habitants ont signalé que le problème ne concerne pas uniquement un secteur, mais plusieurs rues et hameaux de la commune.

Ont été évoqués :

- la vitesse des véhicules dans le bourg ;
- les risques pour les enfants ;
- les difficultés dans les rues étroites ;
- la circulation des engins agricoles ;
- l'efficacité limitée de certaines chicanes ;
- la nécessité de sécuriser les déplacements piétons et cyclables.

Réponses et orientations des élus

Le maire a indiqué qu'un devis a été demandé pour refaire les marquages au sol et mettre en place une zone 30 sur l'ensemble du bourg ou sur de larges secteurs de la commune.

Il a également évoqué plusieurs pistes :

- signalisation renforcée ;
- contrôles de gendarmerie ;
- réflexion sur des feux pédagogiques ou feux tricolores liés à la vitesse ;
- prudence sur les chicanes, qui peuvent poser problème aux agriculteurs et ne sont pas toujours efficaces ;
- réflexion globale sur la circulation et les usages.

Le maire a rappelé que la répression, notamment par des contrôles de gendarmerie, reste parfois le moyen le plus efficace pour faire ralentir.

Pensée de la population

Les habitants attendent des mesures concrètes et visibles. Le sujet de la vitesse est perçu comme prioritaire, notamment pour la sécurité des enfants, des piétons et des riverains.

Suites envisagées

- Poursuivre le projet de zone 30.
- Refaire les marquages au sol.
- Demander davantage de contrôles de gendarmerie.
- Identifier rue par rue les secteurs les plus dangereux.
- Prévoir un atelier spécifique sur la sécurité routière.

E. Mobilité et isolement de la commune

Constats exprimés

La mobilité a été abordée comme un enjeu important pour La Ronde. La commune étant située en limite de territoire intercommunal, certains habitants et élus estiment qu'elle peut être moins bien desservie ou moins prise en compte.

Les difficultés concernent notamment :

- les déplacements des jeunes ;
- l'accès aux collèges et aux communes voisines ;
- les déplacements vers Courçon ou La Rochelle ;
- l'accès aux services ;

- les déplacements des personnes âgées ou sans moyen de transport.

Position des élus

Le maire a indiqué que la mobilité est un sujet structurant pour l'attractivité de la commune. Il a regretté que certains dispositifs expérimentaux intercommunaux ne concernent pas directement La Ronde pour le moment.

Il a rappelé que la priorité municipale du début de mandat est de renforcer les services du quotidien avant de lancer de grands projets.

Suites envisagées

- Porter le sujet de la mobilité auprès de la Communauté de communes.
- Étudier des solutions locales : covoiturage, transport solidaire, entraide ponctuelle.
- Relier ce sujet à l'Heure civique et aux actions de solidarité.

F. Sécurité, tranquillité publique et police municipale

Constats exprimés

Les échanges ont abordé la sécurité au sens large :

- vitesse ;
- stationnement gênant ;
- incivilités ;
- squats ou dégradations autour de certains bâtiments ;
- cambriolages ou sentiment d'insécurité ;
- besoin éventuel de référents de quartier ;
- possibilité d'une démarche de type "voisins vigilants".

Bruno Bravo a indiqué que la salle des fêtes a été équipée de vidéosurveillance à la suite de problèmes de fréquentation et de dégradations. Depuis l'installation du dispositif et de la signalisation, les problèmes ont diminué.

Débat sur la police municipale

Le maire a expliqué que la création ou la mutualisation d'une police municipale est un sujet à étudier. Une police municipale pourrait intervenir sur :

- le stationnement ;
- les incivilités ;
- la vitesse ;
- les rappels à la règle ;
- certains conflits d'usage ;

- le respect du domaine public.

Il a toutefois précisé que cette décision ne sera pas prise seule par le conseil municipal sans concertation. Le sujet doit être débattu avec les habitants.

Pensée de la population

Les habitants semblent partagés entre le souhait de prévenir les problèmes et la volonté de ne pas transformer la commune en espace de contrôle excessif. La sécurité est souhaitée, mais dans un esprit de tranquillité, de prévention et de bon sens.

Suites envisagées

- Étudier les dispositifs de référents de quartier.
- Évaluer l'intérêt d'une démarche de voisins vigilants.
- Ouvrir un débat spécifique sur la police municipale ou mutualisée.
- Associer sécurité routière, prévention et tranquillité publique dans une réflexion globale.

G. Propreté, entretien du village et responsabilité partagée

Constats exprimés

Les élus ont insisté sur l'importance de l'entretien quotidien : trottoirs, chemins, espaces publics, terrains communaux, équipements sportifs, salle des fêtes, école, maison des associations.

Le terrain de tennis a été cité comme exemple d'action concrète : nettoyage, remise en état, changement du filet, installation de bancs et volonté d'en faire un équipement à nouveau utilisable.

Les habitants ont également évoqué l'entretien des trottoirs, des haies et des abords des propriétés.

Position des élus

La commune ne peut pas tout faire seule. Les agents municipaux ont une charge importante et la commune n'a pas les moyens d'augmenter fortement les effectifs.

Le maire a proposé d'imaginer des actions collectives :

- journées ou semaines d'entretien citoyen ;
- accompagnement des habitants pour nettoyer leurs abords ;
- mise à disposition éventuelle de matériel ;
- collecte ponctuelle des déchets végétaux par les agents ;
- rappel des règles de base.

L'idée n'est pas d'abord de sanctionner, mais de responsabiliser chacun sur le bien commun.

Pensée de la population

Les habitants reconnaissent l'importance de l'entretien, mais certains rappellent aussi que tout le monde n'a pas les mêmes capacités physiques. La solidarité doit donc accompagner les obligations.

Suites envisagées

- Réfléchir à une action collective de nettoyage du village.
 - Communiquer sur les règles d'entretien des trottoirs et des haies.
 - Prévoir un arrêté ou un cadre clair sur l'élagage.
 - Associer l'Heure civique aux actions de propreté et d'entraide.
-

H. Heure civique, solidarité et entraide

Points abordés

L'Heure civique a été présentée comme un dispositif à relancer et à mieux faire connaître. Brigitte Brard, référente sur ce sujet, a indiqué vouloir développer des actions diversifiées autour de l'entraide, de la solidarité, de l'intergénérationnel et du soutien entre habitants.

Un exemple a été donné : un appel au covoiturage avait été lancé pour permettre à des personnes non véhiculées d'assister à la cérémonie du 8 mai. L'action n'a pas encore rencontré de retour, mais elle marque une première étape.

Orientation

L'Heure civique peut devenir un outil utile pour :

- aider les personnes isolées ;
- soutenir les personnes âgées ;
- faciliter les déplacements ;
- accompagner des actions de nettoyage ;
- aider ponctuellement les associations ;
- participer à des projets intergénérationnels.

Suites envisagées

- Organiser une réunion d'information spécifique sur l'Heure civique.
- Mieux communiquer sur les possibilités concrètes du dispositif.
- Recueillir les besoins et les volontaires.
- Lier ce dispositif aux projets citoyens du village.

I. Jeunesse et équipements

Constats exprimés

La question des jeunes est apparue à travers plusieurs sujets : mobilité, lieux de rencontre, occupation de l'espace public, risques de dégradations, manque d'activités.

Les élus ont rappelé que certains jeunes n'ont pas beaucoup de solutions pour se retrouver ou se déplacer. La problématique ne doit donc pas être uniquement traitée sous l'angle de la surveillance, mais aussi sous celui de l'offre d'activités et de lieux adaptés.

Pistes évoquées

- lieu intergénérationnel ;
- espace pour les jeunes ;
- encadrement par des bénévoles, des référents ou l'Heure civique ;
- activités culturelles, sportives ou associatives ;
- meilleure réflexion sur les équipements existants.

Suites envisagées

- Intégrer la jeunesse dans les futurs ateliers citoyens (conseil de jeunes).
- Réfléchir à un lieu ou à des activités adaptées.
- Associer prévention, responsabilisation et animation.

J. Vie associative, culture et animation du village

Constats

La commune dispose déjà d'un tissu associatif jugé intéressant. Les élus souhaitent cependant renforcer l'offre culturelle et associative.

Ont été évoqués :

- le théâtre ;
- la musique ;
- la peinture ;
- la mosaïque ;
- les activités sportives ;
- les animations intergénérationnelles.

Bruno Bravo a insisté sur le rôle central des associations dans la vie d'un village. Les outils de communication de la commune doivent aussi servir à mieux faire connaître les associations et leurs événements.

Orientation

La municipalité souhaite soutenir les initiatives nouvelles et accompagner les personnes qui voudraient créer ou relancer une activité associative.

Suites envisagées

- Mieux communiquer sur les associations existantes.
 - Repérer des habitants ou intervenants pouvant proposer de nouvelles activités.
 - Soutenir les projets culturels, sportifs et intergénérationnels.
 - Utiliser Intramuros, le panneau lumineux, le site internet et les réseaux sociaux pour valoriser la vie associative.
-

K. Patrimoine : église, lavoir, parcours communal

Église

Le maire a rappelé que l'église représente un élément important du patrimoine communal. Un projet très ambitieux avait été étudié précédemment, mais son coût, estimé à plusieurs millions d'euros, n'est pas supportable pour une commune comme La Ronde.

La nouvelle orientation consiste à avancer progressivement :

- traiter d'abord le couvert ;
- puis le clos ;
- réaliser les travaux par étapes ;
- prioriser ce qui est nécessaire ;
- rechercher des solutions raisonnables et éventuellement participatives.

Le maire a clairement indiqué que la commune n'a pas les moyens de financer une rénovation globale en une seule fois.

Lavoir et patrimoine communal

Un projet de restauration du lavoir a été évoqué. Une première phase est engagée, avec des travaux prévus prochainement. Des réflexions existent aussi autour d'un parcours patrimonial ou ludique dans la commune, avec panneaux, QR codes, témoignages d'habitants et valorisation de l'histoire locale.

Suites envisagées

- Poursuivre les travaux déjà engagés.
 - Étudier les phases suivantes en fonction des financements.
 - Valoriser progressivement les lieux emblématiques de La Ronde.
 - Associer les habitants connaissant l'histoire locale.
-

L. Parc communal et abords de la salle des fêtes

Constats et demandes

Des habitants ont signalé le besoin d'assises supplémentaires autour de la salle des fêtes et des espaces fréquentés par les familles.

Vision municipale présentée

Le maire a présenté une première vision du futur parc communal : un espace apaisé, vivant, intergénérationnel, avec des zones d'ombre, des bancs, des tables, des espaces de jeu, de détente et éventuellement des aménagements liés à la fraîcheur en période de canicule.

Il a précisé que le projet devra être construit collectivement, notamment à partir d'une maquette ou d'un plan de travail en commission. L'idée n'est pas de confier immédiatement le projet à un architecte sans réflexion préalable avec les habitants.

Ont été évoqués :

- tables de pique-nique ;
- bancs ;
- arbres ;
- zones d'ombre ;
- espaces calmes ;
- maintien des structures importantes existantes ;
- éventuels jeux d'eau, sous réserve de faisabilité technique ;
- mare
- réflexion sur la séparation entre l'espace public du parc et les usages privés de la salle des fêtes lors des locations.

Débat autour de l'eau

Certains habitants ont exprimé des réserves sur la possibilité de créer des jeux d'eau, compte tenu des contraintes techniques, du sol et des problématiques de sécheresse. Le maire a répondu que ce point devra être étudié techniquement et qu'aucune décision ne sera prise sans faisabilité claire.

Suites envisagées

- Ouvrir un atelier spécifique sur le parc communal.
 - Commencer par les équipements utiles et simples : bancs, tables, ombre.
 - Étudier ensuite les projets plus coûteux ou complexes.
 - Prendre en compte les contraintes financières, techniques et environnementales.
-

M. Signalétique et accès secours

Constats exprimés

Un habitant a signalé que certains panneaux ou éléments de signalisation sont mal placés ou insuffisamment clairs, notamment pour l'orientation des services de secours ou l'identification de certains lieux.

Proposition citoyenne

Un habitant s'est proposé pour accompagner un agent technique afin de repérer précisément les lieux où la signalétique pourrait être améliorée.

Suites envisagées

- Recenser les panneaux à déplacer, ajouter ou corriger.
 - Identifier les secteurs sensibles pour les secours.
 - Travailler avec les habitants connaissant bien le terrain.
 - Intégrer ce sujet dans les actions rapides possibles.
-

4. Synthèse générale des attentes exprimées

Les échanges font ressortir plusieurs attentes fortes de la population :

1. Sécuriser les déplacements

La vitesse, la circulation et les cheminements piétons sont des préoccupations centrales.

2. Améliorer la voirie et le stationnement

Les habitants souhaitent des réponses concrètes sur les points dégradés, les stationnements gênants et les aménagements récents.

3. Renforcer la communication

Les habitants veulent être mieux informés des décisions, des travaux, des règles et des événements.

4. Préserver le caractère villageois de La Ronde

Les échanges montrent un attachement à une commune à taille humaine, où les habitants se connaissent et peuvent agir ensemble.

5. Développer les services avant les grands projets

Les élus ont clairement posé cette priorité : améliorer d'abord le quotidien avant de lancer de grandes opérations coûteuses.

6. Associer les habitants aux décisions

Les participants sont invités à devenir force de proposition et à contribuer aux futurs ateliers thématiques.

5. Décisions, orientations et actions à suivre

Actions ou orientations déjà engagées

Sujet	Orientation ou action
Organisation interne	Mise en place d'un intranet municipal
Communication	Reprise des outils : Facebook, Intramuros, panneau lumineux, site web, bulletin communal
Place de la mairie	Reprise des malfaçons sur les pavés
Terrain de tennis	Nettoyage, remise en état, filet et bancs
Vitesse	Devis demandé pour marquage au sol et zone 30
Salle des fêtes	Vidéosurveillance installée pour prévenir les dégradations
Heure civique	Relance du dispositif avec une référente identifiée
Patrimoine	Poursuite du projet de restauration du lavoir
Vie citoyenne	Organisation prévue de rendez-vous réguliers

Actions à étudier en commission

Thème	Points à étudier
Voirie	Affaissement près de la boulangerie, circulation autour de la place, stationnement minute
Sécurité routière	Zone 30, contrôles, signalisation, dispositifs de ralentissement

Thème	Points à étudier
Mobilité	Solutions locales, covoiturage, lien avec la CDC
Sécurité	Référents de quartier, voisins vigilants, police municipale ou mutualisée
Propreté	Actions collectives, entretien des trottoirs, élagage
Jeunesse	Lieux de rencontre, activités, prévention
Associations	Développement d'activités culturelles et sportives
Parc communal	Bancs, tables, ombre, maquette participative, faisabilité des jeux d'eau
Patrimoine	Église, parcours historique, QR codes, témoignages
Signalétique	Repérage des panneaux à corriger ou compléter

6. Méthode retenue pour la suite

Les élus ont proposé la méthode suivante :

1. recueillir les remarques exprimées pendant la réunion ;
2. récupérer les contributions écrites des habitants ;
3. établir une synthèse ;
4. transmettre les sujets aux commissions compétentes ;
5. identifier ce qui peut être traité rapidement ;
6. préparer des ateliers thématiques pour les sujets plus complexes ;
7. revenir vers les habitants lors des prochains Rendez-vous citoyens.

Les habitants sont invités à transmettre leurs idées, remarques ou propositions de manière précise, en indiquant les lieux concernés lorsque cela touche à la voirie, à la sécurité, à la signalétique ou à l'entretien.

7. Conclusion

Ce premier Rendez-vous citoyen a permis d'ouvrir un dialogue direct entre les habitants et l'équipe municipale. Les échanges ont confirmé que les préoccupations principales concernent d'abord le quotidien : sécurité, vitesse, voirie, stationnement, mobilité, propreté, tranquillité publique, entretien des équipements et qualité de l'information.

La municipalité a rappelé sa volonté d'avancer avec méthode, sans précipitation, en distinguant les actions rapides des projets nécessitant davantage d'étude. Les habitants ont été invités à participer activement aux prochaines étapes, notamment par des contributions écrites et par leur présence aux futurs ateliers citoyens.

Ce premier rendez-vous marque le lancement d'une démarche participative appelée à s'installer dans la durée, avec un objectif clair : construire progressivement, avec les habitants, des réponses concrètes pour améliorer la vie quotidienne à La Ronde.

Bruno BRAVO
1^{er} Adjoint au Maire
Affaires générales
Communication et démocratie participative
Vie associative
Environnement et transition écologique

Paméla BROSSIER
Référente RDV Citoyen
Conseillère municipale
[pam](#)

Merci également à tous les conseillers venus nombreux à ce premier RDV Citoyen !
Et un énorme merci à tous les habitants qui se sont déplacés !